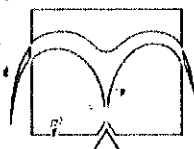


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24066008

Déposé / Reçu le

16 AVR. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0826 073 576**

Nom

(en entier) : **ARTAMIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Place Stéphanie, 6 Boîte 2 - 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : Transfert du siège

D'un PV de l'Assemblée Générale daté du 20 décembre 2020, il ressort que:

1^{ère} résolution:

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale décident de transférer le siège social de la Place Stéphanie, 6 Bte 2 – 1050 Ixelles vers l'Avenue Louise 500 Boîte 169 - 1050 Bruxelles avec effet au 20 décembre 2023.

2^{ème} résolution:

A l'unanimité, l'assemblée générale désigne comme mandataire spécial la SA B.F.S. (BCE : 0553.557.521), avec subdélégation expresse à son préposé, Monsieur Edouard BERDAL, aux fins d'accomplir les formalités nécessaires auprès du Moniteur belge et de la Banque Carrefour des Entreprises du chef de la résolution prise ci-dessus. Le mandataire pourra, au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous actes et documents nécessaires ou utiles à l'exécution du présent mandat.

Monsieur le Président
Stéphane Vanlippevelde.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/04/2024 - Annexes du Moniteur belge